



Procès Verbal de l'Assemblée Générale de l'APE le 25 septembre 2019

APE : Association des parents d'élèves du lycée français Vincent van Gogh de La Haye.

Adresse : Lycée Français, Scheveningseweg 237, 2584 AA Den Haag

Présence : le bureau, 8 membres du conseil d'administration.

Le 25 septembre 2019, à La Haye, à 18h35 les membres de l'association des parents d'élèves du lycée Vincent Van Gogh de La Haye se sont réunis au lycée Vincent van Gogh en assemblée générale ordinaire sur convocation du président et des membres du bureau.

Il a été établi une feuille d'émargement, annexée au procès-verbal, et signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

L'assemblée est présidée par Anne Lacombe, en qualité de présidente de l'association. Elle est assistée par un secrétaire de séance, Marie Caradec, en tant que secrétaire de l'association.

Plus de 1/10ème des membres étant présents ou représentés, tel qu'il est prévu par l'article 13 des statuts, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise (2/3 des personnes présentes lors de l'assemblée générale)

L'ordre du jour est rappelé par la présidente :

- 1) rapport moral
- 2) présentation de l'équipe 2018-2019
- 3) rapport des actions
- 4) rapport financier,
- 5) vote des rapports et des membres du conseil d'administration
- 6) fixation du montant des nouvelles cotisations
- 7) les actions à venir
- 8) vos questions

L'assemblée Générale a été introduite par Mr Barro, proviseur du lycée Vincent van Gogh qui a présenté en quelques mots le lycée et les projets :

- Présentation de l'unité du groupe scolaire La Haye Amsterdam.
- Fonctionnement de l'école.
- Projet de stabiliser la réforme du lycée mise en place cette année.
- Evocation d'un problème de salle à l'origine de la mise en concurrence des matières Néerlandais et Latin. Problématique qu'il regrette.
- La semestrialisation, testée à Amsterdam à l'école, mise en place à La Haye uniquement au collège/lycée.
- Présentation du psychologue scolaire, nouveau poste créé cette année à La Haye.



La présidente a ensuite accueilli les personnes présentes et ainsi lancé le début de l'assemblée générale.

1) Bilan Moral

Présentation par la présidente des valeurs de l'association :

- L'APE se doit d'être conviviale, représentative et informative pour l'ensemble des parents.
- Ecoute, respect, dialogue, confiance qualifient l'association.
- Instauration d'une relation sereine avec la direction. De cette relation dépendent la qualité du climat scolaire et les conditions de la réussite scolaire de nos enfants.
- Représentativité dans les instances officielles du Lycée Van Gogh
- Consultation sur des sujets d'actualités du lycée
- Dialogue avec l'établissement
- Nous veillons au bien-être des élèves

La présidente rappelle que l'équipe de l'APE fait le nécessaire pour faire remonter les remarques des familles. Un véritable de discussion s'engage avec l'équipe de direction. Cependant dans le cadre d'un EGD les parents n'ont qu'un rôle consultatif.

2) Présentation de l'équipe 2018-2019

Le bureau : Présidente : Anne Lacombe
Trésorier : Bertrand Caradec
Secrétaire : Marie Caradec et Cécile Grimaud

Le conseil d'administration :

- Responsables primaire : Clément Cordesse, Cécile Grimaud
- Responsable secondaire : Anne-Lise Rini, Anne de Solages
- Responsable des délégués : Sylvie Thomeer , Sophie longour
- Responsable Facebook, site : Daniela Rapetta, Antoine Perrin
- Membre de la Fondation : François Coquelle
- Responsable FAPEE : Anne-Sophie Martin
- Entretiens de terminale : Antoine Perrin
- Responsable newsletters : anne-sophie Bensaada
- Conseiller au budget.

Responsables d'activités

- LDE : Françoise Catherin
- Conférence : Claire Ploneis
- Papeterie : Carine Defaye et son équipe
- EBEP : Alexia Baratte
- Forum des métiers : Emmanuelle Van Houdehoven
- Commission hygiène et sécurité : Maud Jehl
- Commission des bourses : Asta Van Vliet
- Conseiller juridique : Pascal Turlan
- Commission immobilière : Damien Brisseau



Et toutes les bonnes volontés !

Modifications dans l'équipe pour 2019-2020

- Conseil d'administration :

Départs : Anne de Solages - Sylvie Thomeer, Antoine Perrin

Remplacés par : Asta Van Vliet, Lise de Montmarin, Olivia Bruguère

- Changement de responsable :

Entretiens de terminale : Anne-sophie Bensaada

Commission immobilière : Jean-christophe Granet

Responsable EBEP : Nella Coquelle

Responsable lycée et CVL : Anne-Lise Rini

Responsable collège et CVC : Anne-Sophie Martin

Responsable FAPEE : Anne Lacombe

Parents Délégués : Sophie Longour

Présentation des nouvelles listes pour les élections au conseil d'établissement et au conseil d'école.

3) Bilan des actions

Participation au conseil d'école et au conseil d'établissement des parents élus.

Il est rappelé l'importance du vote du 11 octobre pour l'APE La Haye.

Pour le conseil d'école de La Haye, 15 parents élus y représentent 48% des voix

Pour le conseil d'établissement, commun pour La Haye et Amsterdam, 5 parents élus y représentent 26 % des voix.

Il est rappelé que les élections sont capitales pour une bonne représentation des parents de La Haye

Participation au colloque organisé par la FAPEE à Barcelone sur les EBEP

Prise de parole par Anne-Sophie Martin qui a assisté au colloque. Elle explique les enjeux évoqués.

Changement du logo de l'APE

Primaire

- Discussions et relation directe avec la direction du primaire =>Rencontres mensuelles
- Organisation du goûter des olympiades
- Organisation de la fête d'école
- Réunion préparatoire pour le conseil d'école avec les parents élus

Secondaire

- Discussions et relation directe avec la direction de l'établissement
- Discussions et débats au sujet de la politique des langues
- Les rangs sur les bulletins
- L'évaluation par compétence et l'apparition des notes pour certaines classes
- Présence au forum des métiers
- Organisation des entretiens de Terminale



- Une newsletter mensuelle
- Relation directe avec la FAPEE : être informé et pouvoir faire remonter les informations / participation à l'AG
- LDE
- Papeterie
- EBEP : par ce groupe nous avons appuyé la présence d'un psychologue scolaire /colloque à Barcelone
- Conférences : 4 l'an dernier : harcèlement, cannabis, enfants d'expatriés, pornographie. Claire Ploneis, responsable recherche des idées pour cette année
- Dîner d'automne Anne Lise Rini responsable de l'organisation a rappelé l'organisation conviviale de celui-ci et donné la date et le thème pour le prochain.

4) Bilan financier

Les recettes et dépenses ont été présentées par Bertrand Caradec, trésorier.
Cf tableaux en annexe.

Les questions suscitées portent sur les bénéfices de la fête d'école qui n'ont pas encore été répartis : - caisse de solidarité

- Aide aux familles pour les voyages scolaires
- Aide aux familles sur un autre plan...

Toutes idées ont été accueillies, il n'a pas encore été décidé de la destination des bénéfices. Il a été rappelé qu'un vérificateur des comptes devait être présent lors de l'assemblée générale. Les membres du bureau en ont pris note et régulariseront la situation rapidement en désignant un vérificateur de compte.

5) vote des rapports

La présidente de séance met aux voix les points suivants, conformément à l'ordre du jour :

- **Le rapport moral :**

L'assemblée générale adopte la délibération à l'unanimité pour le rapport moral

- **Le rapport des actions :**

L'assemblée générale adopte la délibération à l'unanimité pour le rapport des actions

- **Le nouveau conseil d'administration :**

L'assemblée générale adopte la délibération à l'unanimité pour l'élection du nouveau conseil d'administration.

- **Le rapport financier :**

L'assemblée générale adopte la délibération du rapport des finances à la majorité de 31 voix sur 32, 1 abstention.



6) Fixation des cotisations de la nouvelle année

L'assemblée générale décide de fixer le montant des nouvelles cotisations à 12€ par famille comme l'an dernier

Elle donne accès :

- aux conférences gratuitement (économie de 20€/an)
- Garderie gratuite lors du dîner d'automne
- à des réunions débats (l'an dernier sur la réforme des langues)
- Être consulté sur le choix des sujets des conférences et sur les sujets en lien avec l'école.

Elle donne du poids à l'association dans les instances

Elle permet de financer une partie des projets

Rappel du numéro de compte.

7) Actions à venir

- Les différentes actions de l'an passé continuent
- Pérenniser la fête d'école
- EBEP : une conférence à Bruxelles organisée par la FAPEE à laquelle nous participerons.
- Des nouvelles conférences
- Initier des cafés/discussions pour les parents délégués du secondaire afin de favoriser une meilleure communication
- Consultation de nos adhérents par sondage

8) Vos questions

La question prégnante a porté sur les délégués de classe au secondaire. En effet, l'appel aux délégués ne se fait que via l'association, ainsi les personnes ayant fait le choix de ne pas communiquer leur adresse mail aux associations, ne sont pas au courant de la possibilité d'être délégué au secondaire.

Comment informer tous les parents ?

Aucune information par le collège ou le lycée n'a été faite.

Cette problématique sera discutée par notre intermédiaire à la direction.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h

Il est dressé un procès-verbal de la réunion signé par le président de séance et le secrétaire de séance.

Le secrétaire de séance
Nom et signature

Le président de séance
Nom et signature
Anne Lacombe